

Hydro Capteur de sol



Cet accessoire requiert l'installation préalable d'un Konyks Hydro kit. Il permet d'obtenir un relevé de température et d'humidité du sol dans lequel il est installé

INSTALLATION

1. Ouvrez l'app Konyks
2. Sélectionnez Konyks Hydro Dispenser puis sur l'icône Accessoires
3. Retirez le cache du Capteur, installez 3 piles AAA 1,5V neuves, une led verte s'allume
4. Appuyez sur le bouton à l'arrière du capteur, au-dessus des piles, pendant 5 secondes jusqu'à ce qu'une lumière rouge s'allume
5. Dans l'app Konyks cliquez sur le bouton "Capteur de sol"
6. L'APP va rechercher et installer le capteur. Cela prends environ 10 secondes et le bouton "Capteur de sol" doit passer en vert
7. Refermez le compartiment à piles
8. Installez le capteur dans la terre puis appuyez simultanément sur les 2 boutons noirs du capteur pendant 5 secondes pour l'initialiser



Le bouton gauche permet de choisir le niveau d'humidité de référence

Le bouton droit permet de valider / tester

Fonctionnement des LED: Il y a 5 Leds sur le capteur. 1 Led allumée signifie 20% d'humidité, 2 Leds allumées = 40% d'humidité, 3 Leds = 60% etc...

CARACTÉRISTIQUES

Alimentation par 3 piles AAA/LR03 1.5V non incluses • Portée jusqu'à 50m en champs libre • Indicateur de batterie faible • Mise à jour des données toutes les 5 minutes • Humidité : de 0 à 100% précision env 5% en dessous de 50% et env.10% au dessus de 50% • Température : de -10°C à +50° C • Étanchéité IP65

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ SIMPLIFIÉE

Le soussigné Apynov déclare que l'équipement radioélectrique Hydro Capteur de Sol type TCS005FRF/ICS0001W est conforme à la directive 2014/53 UE, 2011/65/UE & 2015/863 UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <https://konyks.com/ce-hydrosoil>

Modèle : Hydro Capteur de Sol (humidité et température)

Référence TCS005FRF/ICS0001W • Connectivité sans fil: RF 433.05Mhz - 434.79Mhz / < 10dBm

Importé par / Imported by: Apynov, 9 avenue Paul Séjourné, 31000 Toulouse



Des systèmes de reprise et de collecte sont mis à votre disposition par les collectivités locales (déchetteries) et les distributeurs. Vous avez l'obligation d'utiliser les systèmes de collecte sélective mis à votre disposition.